



## AUTORISATION OU REFUS DE FILMER OU DE PHOTOGRAPHER

Dans le but de promouvoir le dynamisme de notre école, le personnel prend des photos ou tourne sur bande vidéo, les événements auxquels participent parfois les élèves.

Ces images ne sont destinées qu'à titre d'illustrations pour le journal de l'école, du service de garde, le CD photos et/ou pour le site Internet. La reproduction de ces images ne sera pas autorisée pour aucune autre utilisation. Le **prénom** de l'élève pourra être mentionné ou non au bas de l'image.

Selon la loi, nous avons besoin du consentement de l'autorité parentale pour utiliser ces images. Veuillez donc remplir l'un ou l'autre des encadrés ci-dessous et le retourner à l'école le plus tôt possible.

Année 2012-2013

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_ accorde, par la présente, à l'école  
(nom du parent)

Dollard-des-Ormeaux, l'autorisation de photographeur, de filmer ou de reproduire l'image de :

Nom de l'enfant \_\_\_\_\_ classe: \_\_\_\_\_

sur tous les documents, films, et le site internet à l'interne seulement

Je renonce à toute rémunération et à toute réclamation contre la Commission scolaire de Montréal et l'école Dollard-des-Ormeaux du fait de cette autorisation.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Je refuse que mon enfant soit filmé ou photographié.

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_ classe: \_\_\_\_\_

Nom parent (en lettres moulées) : \_\_\_\_\_

Signature du parent : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_